



prélèvements d'un prêt bancaire immobilier modifiés

Par lessieux, le 22/07/2009 à 21:21

bonjour,

moi et mon époux avons contracté un prêt immobilier.

Il y a 2 mois de cela nous avons constaté que la somme prélevée avait changé à la hausse : après appel auprès de notre conseiller, nous avons constaté 2 choses :

1. qu'ils avaient oublié de nous prélever le mois précédent et ont donc décidé de modifier nos mensualités à la hausse pour combler le retard
2. que l'échéancier initialement signé - a été modifié 3 jours après sa signature - et sans notre accord et que nous avons désormais un prêt sur 26 ans au lieu de 25 - avec un coût total plus élevé - et que la 1ère année (l'an dernier) nous avons donc remboursé 10 000€ d'assurance et intérêt sans jamais avoir remboursé le prêt.

Nous avons donc sollicité un RV avec le directeur d'agence et notre conseiller - pour voir ce qu'il est possible de faire :

- nous voudrions soit récupérer les 10 000€ payés - et recalculer le tout pour partir sur notre accord initial - soit recalculer le tout pour ne payer peut être que le prêt sans les intérêts et assurance l'an prochain pour rééquilibrer...

dites nous ce qu'il est possible d'exiger - et sans accord - jusqu'ou les démarches doivent aller pour obtenir réparation.

Merci par avance

Mme Sieux : lessieux@free.fr